



Large Cat/Rabbit

Flea Adulticide/Larvicide/Ovicide
For cats 8 weeks and older weighing over 4 kg
For pet rabbits 4 months and older weighing over 4 kg
Once-A-Month Topical Flea Treatment
Liquid

READ THE LABEL AND INSERT BEFORE USING
FOR USE ONLY ON CATS AND PET RABBITS

Do not use on other animals
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN



EYE IRRITANT
DOMESTIC

ACTIVE INGREDIENT: Imidacloprid 9.1% and Pyriproxyfen 0.46%
REG. NO. 27586 P.C.P. ACT
CONTENTS: One to six 0.8 mL Tubes

Advantage® II Large Cat/Rabbit kills 98–100% of the existing fleas on cats and pet rabbits within 1 day after treatment. Protection against further flea infestation can last up to 4 weeks on cats and up to 8 days on pet rabbits.

Retreatment at monthly intervals is required if re-infestation is continuous or if flea control is desired. Fleas, eggs, and larvae are killed following contact with skin debris from an Advantage® II Large Cat/Rabbit treated pet. Advantage® II Large Cat/Rabbit provides multi-stage flea control effectively breaking all flea life-cycle stages for quick and lasting control of flea populations.

Do not shampoo or immerse the animal in water immediately after treatment. The animal can be shampooed, immersed in water or exposed to rain 3 days after treatment. Advantage® II Large Cat/Rabbit retains its ovicidal and larvicidal efficacy for up to 4 weeks on cats and up to 8 days on pet rabbits following a shampoo treatment, swimming or exposure to rain. The adulticidal effect may be shortened by repeated shampooing, water immersion or exposure to rain. Reapplication on cats may be required after such activities. Do not reapply before 4 weeks on pet rabbits.

The successive feeding activity of fleas on pets may elicit a hypersensitivity skin disorder known as flea allergy dermatitis (FAD). Treatment of pets with Advantage® II Large Cat/Rabbit rapidly kills fleas and may reduce the incidence of this condition. For effective flea control, treatment of the pet should be combined with sanitation of any area used by the pet. Vacuum floors, carpets and furniture (discard vacuum bag after use) and wash the pet's bedding, living quarters and surrounding areas. If pest problems persist, an insecticidal premise treatment may be required. A veterinarian should be consulted when pest infestation continues to be a problem on the pet.

PRECAUTIONS:

HUMANS: KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN.

Harmful if swallowed. Causes eye irritation. DO NOT get in eyes. Avoid contact with skin and clothing. Wear rubber gloves during application of this product. After handling or applying, wash hands (or any other skin that came into contact with the product), with soap and water. Avoid contact with pets until dry.

PETS:

Do not use on cats under 8 weeks of age or on rabbits under 4 months of age. Care should be taken to prevent exposure of other pets who may be in close physical contact with the treated animal. Sensitivities, may occur after using ANY pesticide product for pets. Smaller animals are more likely to experience an adverse reaction. Observe carefully. If signs persist, or become more severe, consult a veterinarian immediately. Call 1 888-663-5326 (1 888-NO-FLEA6) for assistance regarding Advantage® II Large Cat/Rabbit use.

FIRST AID:

HUMANS:

IF IN EYES, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF SWALLOWED, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

PETS:

If signs of sensitivity occur, bathe the pet with mild soap and rinse with large amounts of water. If signs continue, consult a veterinarian immediately.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical or veterinary attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

Treat the patient symptomatically.

STORAGE:

Store container at room temperature.

DISPOSAL:

Wrap empty tube and cap in newspaper and dispose in household garbage.

DIRECTIONS FOR USE:

Do NOT administer by mouth.

This product is packaged in single dosage tubes. This package contains one to six monthly 0.8 mL dosages. Do not apply a dosage higher than one 0.8 mL tube at one time. Treat your cat or pet rabbit monthly in the manner described below. Do not use on other animals.

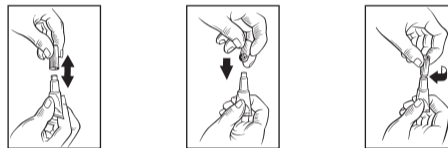
Cats

Use only on cats 8 weeks of age and older weighing over 4 kg. Do not use on cats under 8 weeks of age. Repeat every 4 weeks for continual pest control in situations where there is an ongoing risk of pest infestation. If retreatment becomes necessary earlier than 4 weeks, do not retreat more than once weekly.

Pet Rabbits

Use only on pet rabbits 4 months of age and older weighing over 4 kg. Do not use on pet rabbits under 4 months of age. Repeat every 4 weeks for continual pest control in situations where there is an ongoing risk of pest infestation. Do not retreat earlier than 4 weeks. Do not use on rabbits intended for human consumption.

How to Apply



1. Remove one applicator from the package.
2. Hold applicator tube in upright position. Pull cap off tube.
3. Turn cap around and place other end of cap back on tube.
4. Twist cap to break the seal, then remove cap from tube.



5. Part the hair on the neck at the base of the skull until the skin is visible. Place the tip of the tube on the skin and squeeze the tube to completely empty the contents directly on the skin. Do not get this product in your pet's eyes or mouth. The product is bitter tasting and salivation may occur for a short time if the animal licks the product immediately after treatment. Treatment at the base of the skull will minimize the opportunity for the animal to lick the product. Do not allow recently treated animals to groom each other.
6. Discard the empty tube as described in "DISPOSAL".

Consult a veterinarian before using on sick, aged, pregnant or nursing animals or animals receiving drug or other pesticide treatment. A veterinarian should be consulted when pest infestation continues to be a problem on the pet.

Until Advantage® II Large Cat/Rabbit dries, keep pet off furniture and away from hardwood floors.

Retain packaging information for future reference.

© TM see www.bayer.ca/tm-mc

Bayer Inc.
2920 Matheson Blvd East
Mississauga, Ontario L4W 5R6
1 888 663-5326



87054926

 Bayer Borselstraße 16d · 22765 Hamburg Tel.: 040/4135865-0 · Fax: -29	PM no.: 87054926 CR no.: 201909577 Format: 148 x 297 mm Font size: 7,5 pt Drawing no.:	For questions call phone: +49 431 3820... Technology: Roman Meissner..... 761 Torsten Gagsch 107 Karen Grandt 300 Holger Schulz 626 Text + Presentation: Janina Nuppeney..... 277 Petra Nissen..... 147 Svetlana Stobbe 609 Lisa Dannegger..... 741
	Colours: Schwarz Stanze	Operator ID: KT
	Version no.: 3	Date: 08.10.2019



Chat/lapin de grande taille

Adulticide/larvicide/ovicide contre les puces
Pour chats de 8 semaines et plus,
pesant plus de 4 kg
Pour lapins domestiques de 4 mois et plus,
pesant plus de 4 kg
Traitement topique mensuel contre les puces
Liquide

Advantage® II chat/lapin de grande taille tue, en deçà d'une journée du traitement, de 98 à 100 % des puces ayant infesté les chats et les lapins domestiques. Une protection contre une réinfestation de puces peut durer jusqu'à quatre semaines sur les chats et jusqu'à huit jours sur les lapins domestiques.

Un traitement mensuel est nécessaire si l'animal est continuellement réinfesté ou si une action préventive contre les puces est désirée. Les puces, les œufs et les larves sont tués après contact avec les débris cutanés d'un animal traité avec Advantage® II chat/lapin de grande taille. Advantage® II chat/lapin de grande taille offre une protection contre les puces à de multiples stades de vie en interrompant efficacement tous les stades de vie des puces afin de décimer rapidement et pendant longtemps les populations d'insectes.

Ne pas faire de shampoing ou immerger l'animal dans l'eau immédiatement après le traitement. L'animal peut recevoir un shampoing, être immergé dans l'eau ou être exposé à la pluie trois jours après le traitement. Advantage® II chat/lapin de grande taille conserve ses propriétés ovicides et larvicides jusqu'à quatre semaines sur les chats et jusqu'à huit jours sur les lapins domestiques après un shampoing, une baignade ou une exposition à la pluie. L'effet adulticide peut être réduit par de multiples shampoings, immersions dans l'eau ou expositions à la pluie. Une application supplémentaire sur les chats pourrait s'avérer nécessaire à la suite de telles activités. Ne pas appliquer de nouveau avant quatre semaines sur les lapins domestiques. L'activité alimentaire répétitive des puces infestant les animaux de compagnie peut provoquer chez ces derniers un trouble d'hypersensibilité de l'épiderme : la dermatite allergique aux piqûres de puces (DAPP). Le traitement avec Advantage® II chat/lapin de grande taille tue rapidement les puces et diminue l'incidence de cette dermatite.

Pour une élimination efficace des puces, le traitement de l'animal devrait être accompagné du nettoyage de tous les endroits fréquentés par celui-ci. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac après usage) et laver les endroits où l'animal se couche et vit ou qu'il fréquente. Si le problème persiste, il sera peut-être nécessaire d'effectuer un traitement insecticide des lieux. Consulter le vétérinaire si l'infestation persiste.

PRÉCAUTIONS :

ÊTRES HUMAINS : Garder hors de la portée des enfants.
 Nocif si ingéré. Cause de l'irritation oculaire. NE PAS mettre dans les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter des gants de caoutchouc au moment de l'application du produit. Après la manipulation ou l'application du produit, se laver les mains (et toute autre partie du corps qui est entrée en contact avec le produit) avec de l'eau et du savon. Éviter tout contact avec l'animal tant que le produit n'est pas sec.

ANIMAUX DE COMPAGNIE :

Ne pas utiliser sur des chats âgés de moins de 8 semaines ou des lapins âgés de moins de 4 mois. Faire attention à ne pas exposer les autres animaux qui peuvent se trouver à proximité de l'animal traité. L'utilisation de tout pesticide pour animaux de compagnie peut produire une sensibilité. Les animaux plus petits sont plus susceptibles de subir des effets indésirables. Surveiller de près. Si les signes persistent ou s'aggravent, consulter immédiatement un médecin vétérinaire. Pour obtenir de l'aide au sujet de l'utilisation d'Advantage® II chat/lapin de grande taille, composer le 1-888-663-5326 (1-888-N0-FLEA6).

PREMIERS SOINS :

ÊTRES HUMAINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'en avoir reçu le conseil par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

ANIMAUX DE COMPAGNIE :

Si des signes de sensibilité apparaissent, baigner l'animal en ajoutant à l'eau un savon doux, puis le rincer avec beaucoup d'eau. Si les signes de sensibilité persistent, consulter immédiatement un médecin vétérinaire.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE FEUILLET D'EMBALLAGE AVANT L'EMPLOI
 POUR USAGE SUR LES CHATS ET LES LAPINS DOMESTIQUES
 SEULEMENT

Ne pas traiter d'autres animaux avec ce produit
 GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LES YEUX
 USAGE DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS : imidaclopride à 9,1 % et pyriproxyfène à 0,46 %
 N° D'HOM. 27586 L.P.A.

CONTIENT : Un à six tubes de 0,8 mL

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale ou vétérinaire.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
 Traiter le patient selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant à la température de la pièce.

ÉLIMINATION :

Envelopper le tube vide et le bouchon dans du papier journal et jeter avec les ordures ménagères.

MODE D'EMPLOI :

Ne PAS administrer par voie orale.

Ce produit se présente sous forme d'un tube applicateur à dose unique. Cet emballage contient une à six doses mensuelles de 0,8 mL. N'appliquer qu'une seule dose de 0,8 mL à la fois. Traiter le chat ou le lapin domestique une fois par mois selon la façon décrite ci-dessous. Ne pas utiliser sur d'autres animaux.

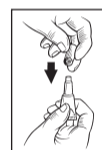
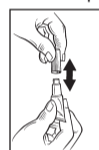
Chats

Utiliser seulement sur les chats âgés de 8 semaines et plus, pesant plus de 4 kg. Ne pas utiliser chez les chats âgés de moins de 8 semaines. Répéter toutes les quatre semaines pour un contrôle antiparasitaire continu si l'animal est continuellement réinfesté. Si un nouveau traitement est nécessaire avant quatre semaines, ne pas répéter le traitement plus d'une fois par semaine.

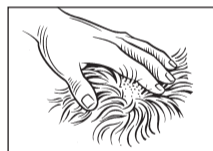
Lapins domestiques

Utiliser seulement sur les lapins domestiques âgés de 4 mois et plus, pesant entre 1,5 et de 4 kg seulement. Ne pas utiliser chez les lapins domestiques âgés de moins de 4 mois. Répéter toutes les quatre semaines pour un contrôle antiparasitaire continu si l'animal est continuellement réinfesté. Ne pas faire un nouveau traitement avant quatre semaines. Ne pas utiliser sur les lapins destinés à des fins de la consommation humaine.

Mode d'emploi :



- Retirer un applicateur de l'emballage.
- Tenir le tube en position verticale avec l'ouverture vers le haut. Retirer le bouchon du tube.
- Retourner le bouchon et le placer en position inversée au bout du tube.
- Tourner le bouchon afin de briser le sceau du tube, puis retirer le bouchon du tube.



- Écarter le pelage dans la région du cou, à la base du crâne, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer la pointe du tube sur la peau et presser le tube de façon à le vider complètement et directement sur la peau exposée. Éviter tout contact de ce produit avec les yeux ou la gueule de l'animal. Le produit a un goût amer; par conséquent, si l'animal le lèche immédiatement après le traitement, il est possible qu'il salive durant un court moment. L'application du produit à la base du crâne réduira les risques de léchage. Faire en sorte que les animaux récemment traités ne puissent pas se nettoyer les uns les autres.
- Jeter le tube vide de la manière décrite à la section « ÉLIMINATION ».

Consulter un vétérinaire avant d'utiliser chez un animal malade, âgé, en gestation, qui allaite des petits ou reçoit un traitement médical ou pesticide. Un vétérinaire devrait être consulté si l'infestation de l'animal par les puces persiste.

Tenir l'animal éloigné des meubles et des planchers de bois franc jusqu'à ce qu'Advantage® II chat/lapin de grande taille soit sec.

Garder le feuillet d'emballage pour référence future.

© MC voir www.bayer.ca/tm-mc

Bayer Inc.
 2920 Matheson Blvd East
 Mississauga (Ontario) L4W 5R6
 1-888-663-5326

Bayer

 GmbH & Co. KG Borsestraße 16d · 22765 Hamburg Tel.: 040/4135565-0 · Fax: -29	PM no.: 87054926 CR no.: 201909577 Format: 148 x 297 mm Font size: 7,5 pt Drawing no.:	For questions call phone: +49 431 3820... Technology: Roman Meissner..... 761 Torsten Gagsch 107 Karen Grandt 300 Holger Schulz 626	
	Colours: Schwarz Stanze	Operator ID: KT	Text + Presentation: Janina Nuppeney.....277 Petra Nissen..... 147 Svetlana Stobbe 609 Lisa Dannegger..... 741
		Version no.: 3	
		Date: 08.10.2019	